tion. Je n'ai pas reçu de mots du « Libertaire ». Je n'ai pas remis d'arme ni de chargeur au petit Daudet, et je ne lui ai pas demandé de l'argent en échange.

La minute est extrêmement émouvante.

La salle qui était toujours un peu houleuse jusqu'ici, se tait absolument.

Le Président prie Mme Costes de dire si elle maintient bien ses déclarations. Vous en voyez la gravité, lui dit-il, réfléchissez.

Mme Costes, sans s'émouvoir, répète qu'elle maintient tout ce qu'elle a dit.

Le Flaoutter se tourne vers elle et lui dit: « Réfléchissez bien encore, Madame, vous l'avez lui peut-être. »

La confrontation prend fin sur ces mots.

Comment M. Colomer juge Le Flaoutter

Après une suspension d'audience de quelques instants, on appelle M. André Colomer du « Libertaire », pour lui poser quelques questions sur ses relations avec Le Flaoutter.

— J'ai eu l'impression, dit-il, que Le Flaoutter était un agent provocateur; le jour où au « Libertaire », il me dit: « Ta compagne pourrait s'occuper de la vente de certains produits néo-malthusiens ». Cette proposition m'a paru être celle d'un agent provocateur; vous voyez la manœuvre de Le Flaoutter: Il aurait eu en mains, car c'était elui qui se chargeait de l'expédition de ses produits, toutes les adresses des abonnés du « Libertaire », car, bien entendu, il nous demandait nos listes d'adresses. Le Flaoutter avait-il des armes? me demandes-on. Eh bien! Je tiens Le Flaoutter comme un mouchard, et je puis le traiter sans ménagement: oui. Le Flaoutter était connu pour tenir un dépôt d'armes et pour vendre des armes; qui les lui fournissait? Le magasin de gros était la sûreté générale

Le Flaoutter

Le président Flory avertit André Colomber que l'on va le confronter avec Le Flaoutter.

Le Président, par surcroit de précaution, ordonne à l'huissier-audiencier de se tenir debout entre les deux témoins.

LA CONFRONTATION

M. André Colomer répète devant Le Flaoutter ce qu'il vient de dire aux jurés.

Celui-ci pousse des « Oh! » d'indignation. Je ne suis pas un indicateur permanent. J'ai une fois averti M. Lannes qu'un anarchiste dangereux voulait faire un coup et qu'il allait revenir chez moi; c'est tout.

— Mais c'est là un acte de mouchard que de prévenir M. Lannes, riposte M. André Colomer. Vous avez fait l'acte du plus bas agent provocateur, ajoute-t-il, s'adressant à Le Flaoutter.

André Colomer rappelle qu'aux jours des grèves du Havre, des camarades, débauchés de leur travail par La Flaoutter, firent la grève. Ils apprirent plus tard, que Le Flaoutter était allé se faire embaucher autre part. (Nouveaux rires).

Le Flaoutter, tourné vers Colomer, proteste de son innocence.

Colomer lui répond d'une voix basse et sourde: « Taisez-vous, malheureux personnage, taisez-vous; vous êtes un cynique individu: vous êtes un odieux et cynique personnage! » (Mouvement).

M. Léon Daudet tient à faire observer, qu'à l'instruction, on a pu savoir que Le Flaoutter avait été rayé du carnet B (le carnet des suspects de la Préfecture de police), donc, concluti-il, si Le Flaoutter a été rayé de ce carnet, c'est qu'il n'était plus considéré comme suspect; par conséquent, on le tenait pour un agent provocateur.

Et voici Mme Le Flaoutter

La confrontation Colomer-Le Flaoutter terminée, on appelle Mme Le Flaoutter, qui déclare ne rien savoir.

Enfin, comme M. Léon Daudet insiste, elle finit par lui déclarer ceci: « Je vous assure, Monsieur, que votre fils n'a pas été tué chez moi, et que je n'aurais pas gardé par devers moi un secret pareil pendant deux ans, sans venir le dire à la justice, quoi qu'il dût m'en couter.

Le Président lève l'audience et renvoie la suite des débats à lundi après-midi.

Mgr Tieplak est de passage à Paris

Mgr Tieplak, ancien archevêque catholique de Petrograd, rendu célèbre par le procès que lui intentèrent les autorités soviétiques, est de passage à Paris; il est en route pour les Etats-Unis, où il va visiter la colonie polonaise.

LE CONGRES DE L'UNION DES AMICALES LAIQUES DU NORD

L'Union des Amicales laïques tiendra, les 5 et 6 décembre, un Congrès dont nous donnerons ultérieurement le programme. Un appel a été lancé par l'Union Départementale, pour inviter les amicalistes à en suivre les travaux.

" Coin du Broutteux "

DES COLLECTIONS

Y n'd'a gramint qui z'ont overt leu bouque qu'à leus oreilles, in veyant sus les journals qu'inne Parisienne ill'avot couru invo arrire de s'n'homme in li volant inne collection d'timbres posse qu'ill'vaulot sept chint mille francs.

Jour de grâces! ébé, au monte! je n'd'attinds qui dittent; ch'n'est po croïabe que des p'tits gnins-gnins d'papi essin, y peuttent vauloir inne somme énorme parelle!

Si fait, si fait, ch'est croïabe; et ch'n'est po foque vin les timbres posse qui n'd'a qui font des collections qui vautent gramint d'doupes. Y a des faijeux d'collections d'tous les sortes; vous n's'in faites po d'idée.

A Paris, y a in savant, Mousi Servaux, qui a fait inne collection d'œufs de serpents.

Clapisson, l'célèbre compositeur de musique, mort décédé à Paris, in 1866, y avot fait inne collection d'boutons: des boutons d'maronne, des boutons d'cannecons, des boutons d'capote, d'gïet, tout cha; y n'd'avot inne dijaine de mille.

J'ai laichi dire que Clapisson y s'avot fait in chagrin mortel de n'po savoir trouver in bouton de l'culotte du roi Dagobert.

N'importe à cha; si Clapisson avot inne collection fort rare, j'sus seûr qui a inne sorte qu'in-n'veyot po: ch'étot des boutons d'visache, pas'que, cha, y li arot faulu jolimint collectionner des gins pour l'z'exposer inveue leus boutons, vin des vitrines.

Quo qu'ch'est qui passe tout vin l'tête des gins?

In a connu à Bruxelles in faijeu d'collections d'bouchons. Cha ch'est acore inne idée comme inne aute, vu qu'in certain Monsi Laredaussé y a ben fait inne collection d'bottines, et, Barbe-Bleue, inne collection d'femmes; y l'z'avot exposées vin s'garde rope.

In correcteur d'imprimerie s'a ben amusé, inne fos, d'collectionner des fautes d'ortografe, tous les fos qui trouvot inne faute y copot l'pache et l'ajoutot à s'collection.

Ah! mais, par inne belle fos, s'femme qu'ill'n'avot po d'papi pour alleumer l'étufe, ill's'a servi des fautes d'ortografe!

Faut po d'mander tcheu vie que l'correcteur y a fait in erpérant dîner, s'femme ill'a attrapé les pids au vinte, et, par attinte dire, l'ménache a été jus d'l'achelle.

Y n'd'a qui sont dev'nus collectionneux d'cannes, d'paraplus, d'cauches, d'querwattes, d'guertis, d'gants, d'bertelles et d'bonnets... Vous pinsez que j'ris? in Bretagne y a inne collection d'bonnets et d'coiffures de dentelles qu'ill'vaut jolimint des doupes.

D'z'autes y z'ont mis tout leu z'amitié d'collectionner des alleumettes, des boites à prisses et des bonbonnires; chès ti chilles vin les temps, y n'd'avot ornées d'peintures, et, même, de perleries.

Je n'parle po des célèbres collections d'tableaux, comme supposition, la celle que Madame du Tell ill'vint d'offrir au Musée d'Saint-Omer.

Y a, acore, des collections d'antiquités, d'monnaies, d'livres, d'médalles, d'faïences, et, j'vous asseure qu'au jour d'aujord'hu, y a des gins qui font des collections avec tout.

L'in ch'est des têtes de facture, des journals, des cartes d'concerts, des menus, des programmes, des billets d'entrée, des prottpetipuces, des lettes de deul, de faire part de mariache et d'cha chi, et d'cha là, et acore auter cose.

In n'se fait po d'idée des genres de collections qui rintent les gins passionnés et in font des collectionneux inragés.

In a vu inne grande dame anglaise donner troe mille francs pour in bas que l'impératrice d'Autriche ill'avot perdu sus l'plage d'in bain d'mer.

Acore in Anglais, sti là, qui a payi dix-huit chint francs pou li avoir l'collr du tchin d'lord Byron.

Inne grande dame, cha ch'est inne idée d'femme et vous allez rire, ill'avot collectionné des roïals pots d'champe!

Ill'avot l'pot d'champe du roi Louis-Philippe et l'pot d'champe de s'femme Hélène (pas'que y n'd'avottent chaquin in, pou po faire de jaloux).

Ill'avot l'pot d'champe de l'empereur du Mesquique.

Ill'avot sti d'madame Malbrough, ce'ui dont elle se servait quans'qu'elle montait z'à sa tour.

Et sti d'Marie-Louise, qui a arrivé à sin rapport inne si forte dispute, tchan qu'Lapoléon y li a dit: Madame, je vous prie de ne pas s'mêler du pot d'champe.

Infin, cheulle grande dame, ill'allot, tous les jours, erwetti et répourer ses roïals pots d'champe historiques.

In jour ill'faijot sisitte sus sti chi, in aute jour sus sti là. Du soir, in erchevant ses invités, ill'dijot, in faijant inne petite risette: aujourd'hui j'ai été sur le vase de Louis-Philippe, ou ben j'ai été sur le vase de Marie-Louise!

Ill'étot finne fire!

Mais, par in jour de malheur, l'rayon a brand'lé à terre, et tous les roïals pots d'champe y ont tché in piches et in morceaux; y n'in restot pus qu'in qui n'étot po cassé.

L'grande madame ill'a été tellement saisie qu'ill'ne d'a v'nue malate; ill'a dépéri d'jour in jour et a moru in t'nant l'pot d'champe de Lapoléon vin ses bras!

In parlant d'collections, l'pus rare du monte de la terre ch'est inne collection d'soixante variétés d'puces.

— Jésusse! Maria! j'attinds inne femme qu'ill'dit à min côté; rin qu'd'in parler y m'faut gratter... Bè, j'n'irai jamais les vir chès bétals; merci pratique, in pourrot l'z'attraper.

— Allez, allez, grande sotte, que j'li réponds, y n'a po d'danger de l'z'attraper; vous eoperdez ben qu'ch'est des puces empaillées.

JULES WATTEEUW.

Le boxeur Gydé battu aux points à Marseille

BLESSE A LA MAIN DROITE DES LE TROISIEME ROUND, LE ROUBAISIEN N'A PU DONNER LA MESURE DE SES MOYENS

Marseille, 31 octobre (Minuit). — (D'un correspondant particulier). — La réunion organisée hier soir à Marseille, au Grand

LE BOXEUR GYDÉ

Casino, a obtenu un gros succès. Le combat-vedette constitué par la rencontre Gydé-Denain tint tout ce qu'il promettait et emballa l'assistance.

CE QUE FUT LE COMBAT

Au premier round Gydé attaque en trombe, mais cueilli par une belle droite au menton, il est envoyé à terre. Par la suite Gydé se reprend et fait mieux que jeu égal.

Pourtant, à la neuvième reprise, un gauche de Denain à la pointe du menton expédie à nouveau Gydé au plancher. Le Roubaisien est sauvé par le gong. Le dernier round est encore à Denain, qui a gagné sans contestation.

Cependant Gydé a une excuse. Au 3e round, il fut en effet blessé à la main droite et, à partir de ce moment, ne put se servir utilement de cette main.

A l'issue du combat, Gydé a demandé sa revanche à Denain. Le public marseillais applaudit chaleureusement vainqueur et vaincu. Gydé a produit une forte impression, et il est vraiment dommage qu'il fut blessé, sans cela il aurait très probablement enlevé la décision. Le poulain du maître Dubus fut merveilleux de courage malgré son lourd handicap.

LE GRAND MEETING DE PARIS

Francis Charles bat Bonnel par knock-out au sixième round

Alvérel bat Fritsch aux points

Paris, 31 octobre. — Dans un match de boxe disputé ce soir pour le titre, champion de France poids mi-lourd, Francis Charles, challenger a battu par knock-out au sixième round Bonnel, tenant du titre. La rencontre a été peu intéressante, les deux hommes se montrant maladroits dans leurs attaques. A la sixième reprise, sur une attaque subite de Bonnel, Francis Charles a réussi un dur crochet du droit juste à la pointe du menton de son adversaire. Bonnel est allé à terre et s'est relevé au compte de neuf les bras ballants.

Géné devant cet homme sans défense, Francis Charles a interrogé l'arbitre pour savoir s'il devait frapper à nouveau. Le directeur du combat lui ayant fait signe que oui, Francis Charles a placé un nouveau gauche qui a envoyé Bonnel au plancher pour le compte.

Le match revanche entre Alvérel et Fritsch a vu à nouveau la victoire d'Alvérel aux points en quinze rounds.

Le vainqueur s'est montré nettement supérieur. Avant ces deux combats, le Tunisien Sportielle avait reçu une heureuse décision aux points sur Porcher, en quinze rounds.

DANS L'IMPRIMERIE A ROUBAIX-TOURCOING

Le Syndicat des maîtres-imprimeurs de Roubaix-Tourcoing nous communique la note suivante:

Les allocations familiales. — Le Syndicat des Maîtres-Imprimeurs de Roubaix-Tourcoing, dans le but de venir en aide à son personnel chargé de famille, a donné son adhésion à la Caisse de compensation du Consortium pour le paiement des allocations familiales et des allocations-maladie.

A partir du 2 novembre 1925, il sera accordé, dans les mêmes conditions que le Consortium, aux familles de 1 enfant: 2 fr. par jour; deux enfants: 5 fr.; trois enfants: 8 fr.; quatre enfants: 12 fr.; cinq enfants: 15 fr.; six enfants: 18 fr., etc.

De même, et en cas de maladie, les adhérents du Syndicat des Maîtres-Imprimeurs de Roubaix-Tourcoing accorderont les mêmes allocations que le Consortium: 5 fr. par jour à partir du onzième jour et pendant quatre-vingt-dix jours; 5 fr. par visite médicale; 50, 100 ou 300 fr. par opération chirurgicale.

Les salaires.— L'industrie textile et les autres corporations ayant accordé une augmentation de l'indemnité de vie chère, il sera accordé, au personnel des maisons syndiquées, une augmentation de l'indemnité de vie chère de: 0.10 à l'heure pour les ouvriers et ouvrières âgés de plus de 18 ans; 0.07 pour les ouvriers et ouvrières de 15 à 18 ans; 0.03 pour les ouvriers et ouvrières de 13 à 15 ans.

Des maisons suivantes sont adhérentes au Syndicat des Maîtres-Imprimeurs de Roubaix-Tourcoing: P. Bernard-Ernoult, L. Barton, Boittiaux et Delplace, J. Chevalier, J. Delannoy, L. Desmettre et Cie, George Frères, J. et H. Inglebert, F. Jénicot, G. Lecocq, G. Robart, Sénécaut frères, Van Caemerbeke et Buyssens.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 1er NOVEMBRE:

Aujourd'hui, Toussaint; demain, Les Trépassés.

305e jour de l'année.

Soleil: Lever à 6 h. 38; coucher, à 16 h. 30.

Lune: Pleine le 31; dernier quartier le 8.

Bulletin météorologique pour la journée du 1er (région Nord): Temps assez doux; vents Sud-Est à Sud, 1 à 3 m.; ciel généralement très nuageux avec quelques éclaircies passagères et très brumeux, surtout le matin; quelques ondées; température nocturne en baisse, minimum, 8°.

Pharmaciens de garde: MM. Masset, 11, rue d'Alsace; Lelong, 172, rue de Lille.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir: de 10 h. 30 à 12 h.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 13 h.

Manifestation officielle du Souvenir:

A 11 h., rue de la Gare, départ du cortège.

A 15 et 20 h. 30, Hippodrome-Théâtre, « La Parisienne ».

A 15 et 20 h. 30, Casino-Théâtre, « Gladys ».

PROCHAINES EXPOSITIONS

Mlle RIPA DE ROVEREDO, artiste d'un merveilleux et original talent, exposera ses œuvres à la Galerie Dujardin du 3 au 15 novembre. Un intérêt de premier ordre s'attache à cette Exposition, dont nous reparlerons.

M. FARGEOT, qui nous était apparu la saison dernière comme le peintre et pastelliste délicat de la Venise romantique et des crinolines revient à la Galerie Dujardin, à partir du 3 novembre, avec une œuvre d'une grande séduction.

Manifestation de la Toussaint

C'est aujourd'hui qu'aura lieu, à l'occasion de la fête de la Toussaint, la manifestation du Souvenir à laquelle prendront part toutes les sociétés et groupements de la ville. Celles-ci se rendront d'abord au monument aux morts puis au cimetière militaire.

La Municipalité invite toute la population à assister à cette grande manifestation en participant au cortège, afin qu'il ait l'ampleur que mérite la mémoire des vaillants Roubaisiens tombés au champ d'honneur.

Le rassemblement des sociétés, des groupements divers et du Conseil municipal est fixé à 10 h. 30, rue de la Gare.

Le cortège se mettra en marche à 11 h.

Les sociétés suivantes donnent rendez-vous à leurs membres:

— **Grande Fanfare de Roubaix** à 10 h. 45, rue de la Gare, piquet 16.

— *Union des Travailleurs* à 10 h. 30, rue de la Gare.

— **Mélomanes Roubaisiens**, à 9 h. 30, au local.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Nous publions ci-dessous la suite du compte-rendu sommaire de la dernière réunion de la Chambre de commerce de Roubaix:

DOMMAGES DE GUERRE

Fonctionnement du Comité Central de préconciliation

Par deux délibérations successives, la Chambre de Commerce de Roubaix s'est élevée très énergiquement contre la décision du Sous-Secrétariat d'État des Régions Libérées, en vertu de laquelle le rapporteur est admis à l'exclusion du sinistré au délibérer du Comité Central de Préconciliation, en matière de dommages de guerre.

Le Sous-Secrétaire d'Etat des Régions Libérées tente de justifier cette décision, par lettre du 10 octobre, qui est communiquée à la Chambre de Commerce. Celle-ci, loin d'être satisfaite par les explications qui lui sont fournies, maintient énergiquement son point de vue et renouvelle sa protestation dans toute sa teneur.

LAINES : SOCIETE NORD-AFRICAINE DE TONTE

La Chambre reçoit communication d'une lettre qui, en l'entretenant de la constitution de la Société « Nord-Africaine de Tonte », sollicite la souscription de ceux de ses membres qui désireraient s'intéresser personnellement au capital de cette société.

DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL, COMMERCIAL ET OUVRIER DE REIMS

Communication est faite d'une lettre qui signale l'initiative prise en vue de remédier au dépérissement industriel de Reims et de sa région.

RETRAITES OUVRIERES ET PAYSANNES

Application des articles 265, 266 et 267 de la loi de finances du 13 juillet 1925

Par lettre du 23 septembre 1925, M. le Préfet du Nord fait connaître les nouvelles dispositions prévues par la loi de finances du 13 juillet 1925, en ce qui concerne l'application de la loi du 5 avril 1910, sur les retraites ouvrières et paysannes.

Cette lettre intéressante à lire par les employeurs sera communiquée aux divers Syndicats patronaux de Roubaix.

MARCHE DES LAINES BRUTES DU HAVRE

Dans une réunion qu'il a tenue le 28 mai 1925, le Conseil de Direction du Comité Central de la Laine, considérant que les cotes de prix publiés sur le marché des laines brutes du Havre, lequel est pour ainsi dire inexistant depuis plusieurs années, peuvent être la cause de graves erreurs, a décidé de demander aux Chambre de Commerce des diverses régions textiles, d'intervenir auprès de la Chambre de Commerce du Havre, pour faire supprimer, dans un but d'intérêt général, ces cotations irrégulières ou tout au moins injustifiées.

Sollicitée de se rallier à cette demande, la Chambre de Commerce de Roubaix, après avoir pris connaissance des renseignements fournis par la Chambre de Commerce du Havre, a décidé de rester étrangère aux interventions suggérées par le Comité Central de la Laine.

L'assemblée générale de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Le Conseil d'administration de la Fraternelle des Combattants Roubaisiens, réuni le 28 octobre a décidé que la deuxième assemblée trimestrielle aurait lieu à l'Hippodrome de Roubaix, le dimanche 15 novembre, à 9 h. 30.

D'autre part, pour faciliter aux membres de la Fraternelle l'audition d'une pièce « les Marchands de Gloire », qui sera jouée, ce jour-là, les Tournées Baret offrent aux adhérents, sur la présentation de leur carte, une réduction de places semblable à celle dont jouissent les abonnés de ces tournées. Il suffira de se présenter au bureau de location qui reçoit d'ailleurs de l'administration des Tournées Baret toute instruction à ce sujet.

SYNDICATS LIBRES DES EMPLOYES. — Samedi 31 octobre, a eu lieu, au local, 39, rue Henri-Carette, une conférence sur la loi de huit heures et la semaine anglaise.

Le conférencier, M. Georges Plomhause, après avoir montré les bienfaits de la loi de huit heures, qui est une des réformes sociales les plus belles et les plus appréciables d'après guerre, et également reconnu les avantages que procure la semaine anglaise, qui permet aux travailleurs, non seulement de se reposer de ses fatigues, mais de goûter davantage la vie de famille, il forma le vœu:

1° Que la loi de huit heures soit strictement appliquée dans toute la France et que les dérogations accordées par le Gouvernement soient de plus en plus rares et seulement obtenues dans la plus grande nécessité;

2° Qu'après accord entre délégués patronaux employés et ouvriers, la semaine anglaise soit également approuvée par le Parlement.

Cette causerie fut très intéressante et applaudie par toute l'assemblée.

ECHO DES FÊTES DES QUARTIERS DU JEAN-GHISLAIN, SACRE-CŒUR, CALVAIRE ET COLLEGE. — Le Comité nous prie de rappeler le grand concert artistique suivi de la tombola, qui sera donné au Casino-Théâtre, le mardi 10 novembre (veille de la fête de la Victoire), à 20 h. avec le concours de la section théâtrale de l'Amicale des Arts.

Nous en publierons ultérieurement le programme sous la rubrique « Concerts et Spectacles ».

Les cartes d'entrée pour ce spectacle de famille sont en vente chez tous les commerçants des quartiers au prix de: 5 fr. fauteuils réservés; 3 fr. chaises de face et galerie de face; 2 fr. chaises de côtés et promenoirs. Programme: 0 fr. 50, accompagné d'un billet de tombola.

UNE MANIFESTATION DU SOUVENIR AU MONUMENT ELEVE AUX HEROS DU RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Cet après-midi, à 14 heures, au Parc Jean-Dubrulle, aura lieu la manifestation annuelle du Souvenir au monument élevé à la mémoire des 84 Racingmen, morts pour la France.

Le Comité du Racing-Club de Roubaix adresse un pressant appel aux sportsmen pour qu'il assistent nombreux à cette pieuse cérémonie, au cours de laquelle, M. Fernand Motte, président d'honneur du R. C. R. prendra la parole.

— D'autre part, nous apprenons que le Comité du Racing-Club se rendra aujourd'hui à 12 h. au Monument aux Morts, boulevard Gambetta, pour y déposer une couronne Les membres se réuniront à 11 h. 30 au siège.

HALLE FLIPO. — Beurre 14.50, extra 15.50 et 18.00. Jambon 16.00. Hollande 12.00. Gruyère, 14.00. Margarine 7.80. Biscuits 8 et 10.00. 14904d

SOCIETE DE SECOURS MUTUELS DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS FRANÇAIS — Les sous-officiers sont priés d'assister aux funérailles de M. Emile Foreau, membre actif, qui auront lieu lundi 2 novembre à 9 h. 30 en l'église Saint-Nicolas à Wasquehal. Rassemblement à la maison mortuaire, 10, rue de Wasquehal, à Flers-Breucq.

UN BON TUYAU. — Fourrures en skungs et murmel liquidées à des prix imbattables. Ne faire aucun achat sans passer en notre magasin. Maison de confiance: E. Feret-Van Montagne, 105 bis, rue de la Gare, Roubaix. 14906

ECHO DE LA FETE DE LA DELIVRANCE DU 18 OCTOBRE. — Les fournisseurs ainsi que les sociétés qui ont participé à la fête sont priés de se présenter chez M. Verdonch, 120, rue Ma Campagne, pour le règlement de compte.

Les commerçants désireux de se rendre compte de la situation financière sont priés de s'adresser chez M. Verdonch, qui se tiendra à leur disposition.

MAISON DES ŒUVRES (33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir). — La première séance au profit de la Maison des Œuvres sera donnée cette saison, par les artistes du Vrai Théâtre de Paris, qui interprèteront: « Derrière la Vitre », superbe comédie en 3 actes, de J.-P. Ferrier. La location est ouverte 10 bis, rue Nain. Prix des places: Réservées, 7 fr.; premières, 5 fr.; secondes, 2 fr. 50.

LES AMATEURS DE BELLE MECANIQUE ont actuellement le loisir d'examiner à la vitrine d'exposition de MM. **Verplancket fils**, les carrossiers si réputés de la région roubaisienne, un châssis 14 CV. **Rocher-Schneider**, dernier modèle comportant un moteur à haut rendement; ce châssis qui sorte des usines **Rochet-Schneider** depuis un an a connu dès son apparition un véritable succès et donne la plus grande satisfaction à ses possesseurs. 14907d

CONFERENCES DE L'UNIVERSITE POPULAIRE. — L'œuvre des Conférences de l'Université Populaire de Roubaix ouvrira cette année sa saison de causeries par un véritable gala.

Le samedi 14 novembre prochain, une conférence aura lieu dans la salle des fêtes du Foyer des Amicales, 42, rue d'Alsace, et un sujet des plus intéressants y sera traité par M. Justin Godart, ancien ministre.

Nous reviendrons ultérieurement sur le programme de cette soirée.

DIMANCHE 8 au jeudi 12 inclus, grande ducasse à pierrots annuelle, Café Dubus, 181, Grande-Rue, Roubaix. 63696

LE COMITE GENERAL DES FÊTES DE QUARTIERS s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Charles Lamère. MM. A. Dubus et Maquet, des quartiers de l'Epeule et du Trichon donnent divers renseignements sur la composition de leur Comité.

Des divergences de vues étant survenues entre les deux Comités Moulin et Potennerie, ceux-ci sont priés de convoquer en assemblée générale des habitants, au cours de laquelle le Comité général interviendra pour obtenir une solution.

MM. Pieus et Destailleurs donnent un rapport des festivités du Fresnoy et de celles du Jean-Ghislain, faisant remarquer l'insuffisance de la subvention.

Après avoir adressé aux Comités de ces quartiers ses félicitations pour le succès obtenu, M. Lamère annonce que le Comité général sollicitera une audience de l'Administration pour lui faire part des doléances des Comités de fêtes de quartier.

Après un rapport de M. Dauchy, la priorité est accordée aux quartiers de la rue d'Oran et de l'Entrepont.

Le calendrier des fêtes officielles est ensuite établi comme suit:

1926: Oran, Cartigny, Hutin et Entrepont; Pile, Trois-Ponts et Sartel.

1927: Moulin, Potennerie, Raverdi, Nouveau-Roubaix; Fontenoy, Notre-Dame, Guinguette et Union.

1928: Epeule, Trichon et l'Allumette: Fosse-aux-Chênes, Cul-de-Four, Progrès, Basse-Masure.

1929: Sainte-Elisabeth, Tilleul, Cheval-Blanc; Fraternité, Pont-Rouge et Justice.

Sont élus au bureau du Comité-Directeur: Président, M. Ch. Lamère, président de Sainte-Elisabeth, Fraternité, etc.; vice-présidents: MM. H. Leuridan, président du Pile; I. D'Hondt, président du Fontenoy; secrétaire, M. E. L'Hotellerie, secrétaire de la Fosse-aux-Chênes, Cul-de-Four, 99, rue Daubenton; trésorier, M. J. Destailleur, secrétaire du Jean-Ghislain, Collège, etc., 173, rue Pellart.

MM. LES ABONNES AU TELEPHONE récemment reliés, sont invités à s'assurer de leur inscription régulière dans « **Bijou-Téléphones** », Département du Nord, édition 1926, en écrivant: 28, rue Henri Kolb, Lille, en téléphonant au n° 53.75 Lille. 14895

DERNIÈRE HEURE

LA GUERRE AU MAROC

Les opérations sur le front

Rabat, 31 octobre. — Dans le secteur Ouest, au cours du combat du 28, que dut soutenir l'escorte du convoi de ravitaillement de la position d'Ouled Ghezzar, les troupes françaises ont dû enlever à la baïonnette et à la grenade, le col d'Essaoura et le piton de Taounza. L'ennemi fut mis en fuite dans la direction du Nord après avoir subi des pertes élevées.

Dans le secteur du Centre, quelques dissidents ont tenté d'attaquer le poste de Sker. Ils ont été repoussés. Plusieurs raids d'aviation ont été effectués avec succès chez les Senadja.

Dans le secteur du 19e corps, les troupes effectuent le nettoyage de la région des Guesbala.

LA SOCIÉTÉ DES NATIONS n'interviendrait pas à propos des événements de Syrie

Beyrouth, 31 octobre. — 3.000 fusils demandés aux Damascains, ont été livrés.

A Damas, la vie a repris son cours normal.

Genève, 31 octobre. — Certaines informations de presse ont signalé l'action éventuelle de la S.D.N. en Syrie. Ces nouvelles sont inexactes, le rôle de la S.D.N. étant circonscrit, de façon très étroite, pour les territoires placés sous mandat.

La S.D.N. n'a en effet autorité que pour constater si les territoires mandatés sont administrés conformément aux principes du pacte.

D'autre part, certains journaux français ont annoncé que le mandat syrien arrivait à expiration le 28 septembre prochain. En fait, le mandat de la France ne comporte aucun délai prévu, et le Conseil de la Société des Nations n'a fait qu'approuver le mandat de la France en Syrie.

La procédure, par laquelle une puissance mandataire renoncerait à son mandat, n'est pas prévue à la S. D. N., elle relève entièrement de l'initiative des puissances alliées.

M. PAINLEVÉ à la « Maison des Journalistes »

Paris, 31 octobre. — La « Maison des journalistes » a offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur du président du Conseil et pour commémorer la construction achevée de l'immeuble qu'elle occupera dans quelques mois.

A une spirituelle allocution du président de la « Maison des journalistes », M. Painlevé a répondu:

Tous ensemble, hommes du gouvernement et journalistes, nous livrons la même bataille; nous combattons pour le bien du pays, pour son salut, tous unis pour l'intérêt national.

M. PAINLEVÉ déposera demain une palme sur la tombe du Soldat Inconnu

Paris, 31 octobre. — A l'occasion du 1er novembre, M. Painlevé ira déposer demain matin une palme sur le tombeau du Soldat Inconnu, à l'Arc de Triomphe.

L'agitation révolutionnaire

Les poursuites contre dix communistes à Tours

Tours, 31 octobre. — Dix communistes, dont Mme Susanne Giraud, de Paris qui ont été condamnés le 5 septembre dernier par défaut à des peines variant de un à deux mois de prison, faisaient opposition à ce jugement devant le tribunal correctionnel; les inculpés ont reconnu les faits proclamant leurs idées communistes.

Me Berthon, du barreau de Paris, qui défendait les inculpés, a soulevé l'incompétence du président du tribunal réclamant la juridiction de la Cour d'assises. Le jugement a été remis à huitaine.

M. Max Linder et sa femme ont tenté de se suicider

Mme Linder est décédée

M. Max Linder est dans le coma

Paris, 31 octobre. — M. Max Linder, et sa femme ont tenté de se suicider, vers la fin de l'après-midi, dans un hôtel de l'Avenue Kléber, à l'aide d'un narcotique et en se sectionnant les veines du poignet. Mme Max Linder est décédée.

M. Max Linder a été transporté dans le coma dans une clinique de la rue Piccini.

L'ESCROQUERIE AUX « RENARDS ARGENTES »

Le baron Reith, inculpé dans l'affaire est arrêté

Paris, 31 octobre. — Sur mandat de M. Gentil, juge d'instruction, M. Pachot, commissaire aux délégations judiciaires, a arrêté le baron Reith, inculpé dans l'affaire des renards argentés.

Reith, qui est déjà titulaire de 17 condamnations, avait fondé, rue Jouffroy, un établissement financier, réuni à l'Union Bancaire, en association avec Jacques Natansen, le directeur de l'Efra, arrêté dernièrement. Cet établissement était destiné à effectuer des opérations financières au moyen de l'argent versé par les souscripteurs de la « Société française pour l'élevage des renards argentés » 200.000 fr. auraient été ainsi dissipés.

Valentin Reith, qui se fait aussi appeler Baillencourt, du nom de sa femme, a été envoyé au dépôt.

UN PROJET D'ÉTABLISSEMENT DU MONOPOLE DES ASSURANCES

Paris, 31 octobre. — Il se confirme dans les milieux politiques que certains groupes du cartel ont l'intention de proposer à la Chambre l'établissement du monopole des assurances dont le produit serait affecté à la Caisse d'amortissement qui serait créée pour le service des rentes.

Une majorité serait acquise à la Chambre, en faveur du projet.

PORTEUR DE 20.000 FRANCS un ENCAISSEUR DISPARAIT A BORDEAUX

Bordeaux, 31 octobre. — M. Albert Munsey, 24 ans, encaisseur de la maison Asteer et Gomer, demeurant à Bordeaux, a disparu depuis le 26 octobre.

Le jour de sa disparition, l'encaisseur était porteur d'une vingtaine de mille francs.

On envisage l'hypothèse d'un guet-apens.

DEUX PERSONNES BLESSÉES PAR DES TAUREAUX AUX ARÈNES DE LUTÈCE

Paris, 31 octobre. — Au cours de la course de taureaux qui s'est déroulée cet après-midi, aux arènes de Lutèce, deux personnes ont été blessées: un professionnel, M. Jean Avesque, âgé de 24 ans, demeurant à Nîmes, qui a reçu un coup de corne à la cuisse droite et a été pansé à l'Hôtel-Dieu, et un amateur, M. Jean Fayette, 41 ans, maçon, rue Descartes, qui a reçu un coup de pied au visage. L'état de ce dernier est peu grave.

DEUX TERRORISTES ESPAGNOLS CONDAMNES A MORT A BORDEAUX

Bordeaux, 20 octobre. — Cet après-midi ont été clôturés les débats sur l'affaire des terroristes espagnols auteurs de l'attaque de la maison Harribey. Le jury a rapporté un verdict affirmatif sans circonstances atténuantes pour Castre et Recassens; il a admis les circonstances atténuantes pour Cazals.

En conséquence, la Cour prononce la condamnation à mort de Castre et Recassens et la peine des travaux forcés à perpétuité pour Cazals.

Le vingtième anniversaire de l'unité socialiste

Paris, 31 octobre. — Le parti socialiste a fêté, ce soir, le 20e anniversaire de l'Unité socialiste, en un grand banquet qui a eu lieu dans la salle du Gymnaste Jean-Jaurès. On remarquait à la table d'honneur, parmi les membres du bureau du parti, MM. Paul Faure, Léon Blum, Paul-Boncour, Roger Salengro, maire de Lille; Henri Sellier,

Dernières Nouvelles Régionales

COUR D'APPEL DE DOUAI

— L'affaire de trafic d'or dans la région d'Hazebrouck et de Saint-Pol. — En juillet dernier, une bande de trafiquants d'or, qui avait opéré dans la région de Saint-Pol et d'Hazebrouck, sous les ordres d'un Belge, Joseph Delamotte, 33 ans, passait devant le Tribunal correctionnel de St-Pol. Les trente inculpés étaient condamnés à des peines d'emprisonnement variant de 6 ans à 1 mois de prison et à des amendes de 3.000 à 5.000 francs.

Sur appel, l'affaire est revenue hier samedi, devant la Cour de Douai; vingt-sept inculpés présents sont défendus par des avocats de Douai et de Lille. Les débats ont été ouverts à 13 heures. Le conseiller rapporteur a lu pendant quatre heures un volumineux rapport.

M. le Président Wagons a ensuite interrogé les prévenus, qui se défendent en prétendant n'avoir fait que le commerce de pièces étrangères.

Certains prévenus qui nient les faits sont malheureusement compromis par la comptabilité saisie chez Delamotte.

Après plaidoiries et le réquisitoire, la Cour a mis l'affaire en délibéré.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

Cromer, 31 octobre. — Mlle Suzanne Lenglen et Mme Lambert ont gagné, cet après-midi, la finale du Double Dames du tournoi international de tennis, Miles Harvey et Bennet ayant déclaré forfait.

CYCLISME

VELODROME DE BRUXELLES. — La Nocturne organisée samedi soir, a obtenu un joli succès d'affluence.

Match international de vitesse professionnel. — 1er De Graeve, 2e Moeskops. De Graeve gagne les deux manches.

Course internationale amateurs. — 1er Debruyne, 2e Vandenbossche, 3e Cloquet.

Course de 100 kilomètres à l'américaine (Professionnels): 13 équipes au départ. La course est animée de bout en bout. En une heure, les équipes parviurent à parcourir 42 kil. 110, et dans les deux heures, 84 kilom. 150 m.: 1. Degraeve-Desmedt; 2. Standaert frères; 3. Vernendong-Huymans; 4. Wauters-Haesendonck; 5. Moeskops-Tollembeeke; 6. Verdiest-Vanmisterdael; 7. Baron-Mascot.

HIPPISME

LES COURSES A STOCKEL du samedi 31 octobre

Prix Brumaire (4.000 fr., 3350 m.): 1er, Lilas (Dechepper); 2e, Wellrue; 3e, Félibyrne. — Non placés: Blue Cover, Mirabelle, Rosy Coops, Bang. — Pari mutuel: 36.50, 10.00, 8.00, 9.50. — Encolure, 3 longueurs.

Prix des Trompes (5,000 fr. 3.000 m.): 1er, Lord Lovkett (arré); 2e, Blarot; 3e, Joli Pouce. — Non placés: Ewalds, Hovedryck, Brussels, Rex Jarrot. — Pari mutuel: 13.50, 9.50, 12.00. — 1 longueur 3/4, 1 longueur 1/2.

Prix Talaut (4.500 fr., 2.800 m.): 1er, Master Fox (Stéphensens); 2e, Rio-Deep; 3e, Pérignon. — Non placés: Lord Chep, Ma Gloire, Africain. — Pari mutuel: 49.00, 15.00, 12.50. — Tête, 1/2 longueur.

Prix de l'Espérance (10.000 fr., 2.600 m.). — 1. Petit Sœur (Langeronne); 2. Semilde, 3. Knout. — Non placés: Cambronne, La Sablière, Uruguay, Marathon, Wittman, Rivarol, Ronen, Etoile. — Pari mutuel: Pes., 38.00, 12.50, 14.50, 13.50. — ¾ long., encol.

Prix Hallali (4.500 fr., 3.500 m.). — 1. Rayon Vert (Carré); 2. Pinemarten, 3. Jamart. — Non placés: Saussure, Pomperon, Josselin, Golden Fur, Miss Roméo. — Pari mutuel: Pes., 30.50, 14.00, 22.50, 14.50. Encol., 3 long.

Prix Cambridgeshire des Gentlemen (5.000 fr., 1.800 m.). — 1. Portland (Vandenbranden); 2. Lamary, 3. Slap. — Non placés: Radlet, Delton, Ravesy, Prieuré, Sunback. — Pari mutuel: Pes., 45.00, 11.00, 12.50, 8.60. — 1 long., 2 long.

Aujourd'hui, dimanche, courses à Stockel.

RENSEIGNEMENTS COMMERCIAUX

du samedi 31 octobre 1925

COTONS

LIVERPOOL, 31 octobre.

Ventes, 3.000; importations, 26.104; américain, baisse, 20; brésilien, baisse, 15; égyptien, baisse, 50.

NEW-ORLEANS, 31 octobre.

Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.05; cotons à terme sur janvier, 18.02-04; mars, 17.98-18.03.

NEW-YORK, 31 octobre.

CLOTURE. — Cotons Middling Upland. — Disponible, 18.40; à terme sur janvier, 18.21-24; février, 18.21-34; février, 18.35; mars, 18.50-55; avril, 18.54; Mai, 18.63-65; juin, 18.40; juillet, 18.18-20; août, 18.19; septembre, 18.19; octobre, incoté; novembre, 18.66; décembre, 18.66.

RECETTES

Aux ports de l'Atlantique, 20.000; aux ports du Golfe, 48.000; aux ports du Pacifique, nulles; dans les villes de l'Intérieur, 34.000.

EXPORTATIONS

Pour la Grande-Bretagne 14.000; France et Continent, 28,000; pour le Japon, nulles.

SUCRES. — Cuba, prompte livraison, 388.00; — A terme: Sur janvier, 231.00; mars, 232.00; mai, 248.00; juillet, 253.00; septembre, 266.00; décembre, 214.00.

Marché des changes à l'Etranger

du samedi 31 octobre 1925

Londres: Sur Paris, 113.47 1/2; sur Londres, 106.05; Esc. hors banque, 3 7/8; Prêt à court terme, 3 3/8.

New-York: Sur Paris, 427.00; sur Londres, 485.25; Câb. transf., 484 1/3; sur Bruxelles, 453.00.